



Ce bulletin du Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs a été créé en janvier 1970. Il est distribué gratuitement à tous les membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture.

Son but est d'informer les membres ne pouvant pas participer aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.

Mais aussi de faire connaître notre section auprès du public et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la Belgique Apicole.

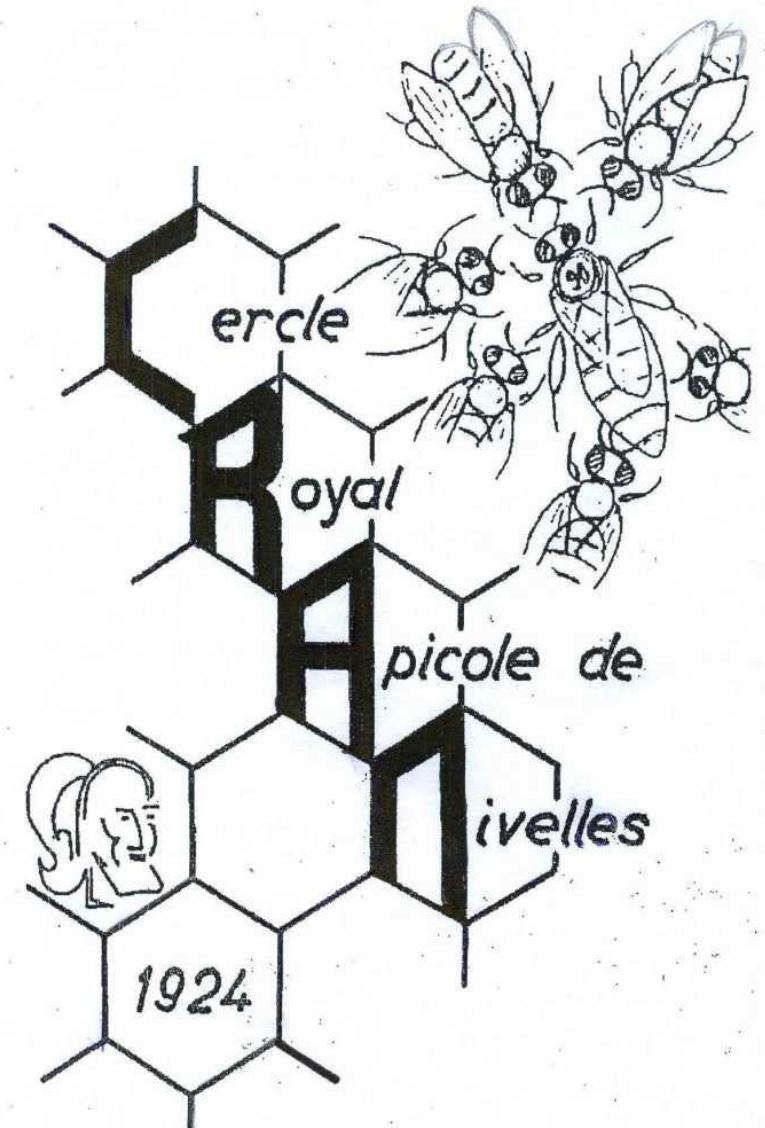


Nos réunions se font à Nivelles dans un local mis à notre disposition par « Le Canotier » sur la Grand' Place face à notre magnifique collégiale Sainte - Gertrude.

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)



Pour fabriquer du miel prendre un rayon de soleil, le laisser tomber doucement en dessinant des serpentins sur une tranche de pain. Mais avant, un bon conseil, allez voir chez les abeilles ce qu'elles ont en rayon !



N°26 / Mars 2014

Recettes de cuisine au miel

Tarte aux potimarrons

125 grammes de beurre sans sel, 125 grammes de sucre Billy (de canne), 125 grammes de farine
3 œufs, 11 grammes de levure chimique, 175 grammes de potimarron râpé (comme des carottes).
1 c à café de jasmin (ou 1 sachet de sucre vanillé), le jus et les zestes d'une orange, 25 grammes de graines de tournesol et une cuillère à soupe de MIEL

Prendre le beurre, incorporer le sucre Billy pour obtenir une « pommade ».
Ajouter le jasmin et ensuite les jaunes d'œufs. Par ailleurs, râper les zestes d'orange et les blanchir 3 fois. Râper le potimarron. Ajouter les zestes et le potimarron à la « pommade ».
Battre les blancs en neige. Tamiser la farine, ajouter la levure et saupoudrer sur les blancs. Mélanger délicatement et verser le tout sur la « pommade » et mélanger.
Prendre une platine à tarte anti-adhésive de +/-22cm. Y verser le mélange et saupoudrer de graines de tournesol pour le décorer. Enfournier à 180°C pour 30 minutes (chaleur tournante de préférence).
Retirer du four et verser au centre le jus d'orange sucré d'une cuillère à soupe de MIEL. *À déguster tiède de préférence.*

«Recette de notre trésorier Jean-Marie Lecoq 17 janvier 2014 »

A découvrir : Le bouleau aux diverses vertus

Fin mars se déroule au Fourneau Saint-Michel (près de Saint-Hubert) la traditionnelle journée du bouleau. C'est l'occasion de découvrir les vertus et différentes façons d'utiliser cet arbre courant mais méconnu.

En mars-avril, la nature apportait à nos ancêtres, avec les orties, pissenlits et sève de bouleau, leur dose d'énergie de printemps. Quand la sève commence à monter dans les bouleaux, un perce de petits trous à l'aide d'un vilebrequin dans le tronc, il en sort un liquide rafraîchissant que l'on appelle « eau de bouleau ». Incolore, inodore, légèrement sucrée et riche en minéraux, elle peut être prélevée uniquement durant le mois de mars, lors de la montée de la sève et en quantité déterminée.

À l'état naturel, elle ne se conserve que quelques jours. La sève ne reste pas stable très longtemps ; elle fermente et se trouble. Un moyen de la conserver : autrefois, dans nos campagnes, on préparait un vin pétillant en laissant fermenter la sève telle quelle, ou en y ajoutant du MIEL ou encore du sucre.

Méconnu ou plutôt oublié ?

Le bouleau est un arbre élégant à écorce blanche argentée répandu en Europe. Sa croissance est rapide. Il s'adapte aussi bien aux sols pauvres qu'en terrain humide. Le bouleau blanc est souvent retenu en tant que fléau pour les personnes souffrant d'allergie au pollen. Bois à balais, il se transformait parfois en arme redoutable entre les mains des anciens maîtres d'école. Ses qualités ont été reconnues de tous temps. L'eau de bouleau prélevée dans le courant de mars est un excellent draineur du corps à la sortie de l'hiver.

Comment récolter la sève de bouleau ? La pratique est ancestrale : à la mi-mars, forer, de bas en haut, un trou de faible diamètre dans le tronc, à plus ou moins un mètre de hauteur, à environ 4 cm de profondeur. Dès que la sève apparaît, y insérer un tuyau raccordé à une bouteille. Le récipient doit être pourvu d'un bouchon perforé de deux tubes : un tube en verre relié au tuyau de plastique par où s'écoule la sève et un tube en verre pour laisser s'échapper l'air.

Après quelques secondes, la sève commence à s'écouler. C'est une manipulation similaire à celle mise en place pour récolter la sève d'érable qui après transformation donne le sirop éponyme. La récolte peut être entreprise pendant plus ou moins trois semaines. Il est conseillé de ne pas en prélever plus de 5 litres par arbre. Un bouleau peut donner de 1 à 3 litres de sève par jour. Après le prélèvement, reboucher à l'aide d'une cheville de bois préparée avec une branche de bouleau. On forera un trou différent chaque année. Le trou doit être soigneusement refermé pour que l'arbre continue à bien se porter. On refermera les plaies après récolte de la sève avec du mastic végétal.

Comment conserver la sève ? On ne conserve pas l'eau de bouleau ! L'idéal est la consommer fraîche : un litre par jour durant 5 jours. Pour la conserver, certains l'additionnent d'alcool. Si celui-ci n'altère pas ses qualités minérales, il ne complète pas pour autant ses bienfaits. Comment obtenir un vin de sève à 12° ? Prendre de l'alcool blanc pour fruits que l'on trouve en magasins. Il tire en général 30°. Verser 30 cl d'alcool à 30° puis remplissez le reste de la bouteille avec l'eau de bouleau.

Quelles sont les diverses applications contemporaines de la sève de bouleau ? Les vertus thérapeutiques du bouleau sont connues et couramment utilisées depuis des siècles. Sainte Hildegarde, au XIIème siècle, le conseillait pour soigner les ulcères. Nos ancêtres en connaissaient les propriétés. Aujourd'hui, que ce soit en phytothérapie ou pour d'autres usages, on utilise ses feuilles, son écorce, sa sève, son huile essentielle. En lotion capillaire qui convient à tous types de cheveux et ne se rince pas, action est bénéfique pour les cheveux, mais également pour les cuirs chevelus à problèmes. Le bouleau blanc est également recherché pour son bois et ses feuilles. Le bois de bouleau assez dur et résistant est utilisé pour la fabrication des cure-dents. Il a servi à la fabrication de manches d'outils, de sabots, d'échelles, de balais réalisés avec les jeunes branches de sa cime. Actuellement, il est utilisé dans l'industrie de la pâte à papier, du contre-plaqué, du bois de chauffage et de la décoration.

« Le Sillon belge » du 22 mars 2013

Le petit mot du rédacteur :

Quel plaisir que l'apiculture !

Avec quelques élèves du cours, nous avons passé la journée du 8 mars au rucher didactique pour y nettoyer les planchers, vérifier si les colonies avaient pris le complément de nourriture fourni, jeter un coup d'œil sur l'une ou l'autre... à ce propos, il est vrai qu'un couvre-cadres vitré est magnifique pour observer sans ouvrir.

Conclusion en deux mots : les 18 colonies sont vivantes. Avec celles de Roger et les miennes, ça fait 28 sur 29 pour l'instant. Attention au trop haut niveau d'optimisme, il y a des colonies faibles, certains de nos membres ont eu quelques pertes, mais il semble que la catastrophe des deux années passées est évitée. Vivement la fin du mois pour, on l'espère, pouvoir assurer une visite plus approfondie.



Côté projets 2014, la « semaine de l'abeille » du PCDN de la ville de Nivelles, les 90 ans du Cercle et la participation à la foire agricole en sont aux prémises.

Des infos beaucoup plus précises seront fournies dans la revue du mois prochain mais nous lançons déjà un **appel aux volontaires pour le coup de main**. En effet, l'ensemble de ces manifestations se déroulera **entre le 26 mai jusqu'au 9 juin, clôture au lundi de Pentecôte**. Une expo permanente avec on l'espère le passage de quelques écoliers, des visites de ruches du rucher didactique à la Dodaine, il y aura 2 conférences dont en principe celle de Luc Noël. Nous ne serons pas tous les jours sur la brèche, mais il faudra transporter du matériel, le démonter, assurer des permanences pour le public ou des écoles, etc. De plus, la participation aux activités du lundi de Pentecôte sera comme d'habitude un des grands rendez-vous annuels de notre Cercle, et nous envisageons l'organisation d'une réception pour fêter ses 90 ans en espérant votre participation.

Par ailleurs, et en attendant tout cela, le contenu de la revue est comme d'habitude un peu « tous azimuts ». Il y a actuellement tant d'informations à propos d'apiculture que nous ne pourrions suivre. Je reprends d'abord souvent les articles fournis par les membres qui me font le plaisir de me les signaler.

Apicoles & amicales salutations à tous

Jean-François

Un autre regard sur beecome, parole à notre vice-président Guy Van Ael

Je crois que ce rassemblement dans le cadre de l'apiculture européenne a eu son petit succès. Une bonne diversité dans les produits et accessoires du côté des exposants venu de plusieurs pays. Les conférences et tables rondes ont apporté un travail non négligeable sur base des avancées scientifiques et autres recherches, ne fusse que l'exposé de Marina Meixner dont les résultats sont sans appel, dans tous les cas étudiés l'abeille locale survit mieux dans son milieu que les sous espèces importées. De leur côté, les docteur Van Laere et Bucheler sont convaincus qu'il est possible d'évoluer vers une abeille plus hygiénique.

Si parfois le niveau des conférences et tables ronde ne rejoignaient pas les aspirations de certains apiculteurs, n'oublions pas que l'organisation misait sur le pôle universitaire de LLN et avait réuni 3 événements ayant pour objet l'apiculture. La volonté du 1° congrès à Agen visait 6000 inscriptions dans une salle de fêtes aux sièges plus qu' inconfortables. Le 2° à LLN tablait sur 2000 inscriptions, le résultat se situant plus ou moins à 1800 personnes tous niveaux confondus et ce dans une salle plus confortable. A bientôt en Allemagne

Guy Van Ael

Le petit « coup de gueule » du rédacteur

Il y avait tellement peu de monde lors de la conférence de Michel Bierna « Le MIEL dans la cuisine » que nous viendrions à nous demander quel type de conférence intéresse nos membres. Pour un sujet positif et sortant un peu de l'ordinaire, c'était très décevant pour le conférencier, notre président et le comité. Par contre, nous étions 25 à celle de Véronique Gyllins ce 6 février dernier en « pleine semaine » dans le cadre du PCDN et du plan Maya, comprenez qui pourra.

Cette conférencière très intéressante nous revient justement à la fin du mois avec un sujet qu'elle a voulu le plus complet possible sur « la varroase ». L'invitation vous est lancée.

Cycle des conférences du Cercle apicole de Nivelles saison 2013-2014

(Local « Le Canotier » Grand'Place à Nivelles. Contacts: **Roger Bauduin** 067 / 21.77.03)

Le 30 mars 2014 à 15h : « La varroase » par V. Gillyns

Cycle des conférences du Cercle apicole de Nivelles saison 2013-2014

(Local « Le Canotier » Grand'Place à Nivelles. Contacts: **Roger Bauduin** 067 / 21.77.03)

Le 30 mars 2014 à 15h : « La varroase » par V. Gillyns.

Le 4 mai 2014 à 15h : « Le pain d'abeille » par M.J. Greuse.

Rappel : Le 9 juin 2014 (lundi de pentecôte, cloître de la collégiale à Nivelles)
« Journée d'étude et de promotion du miel, de l'abeille et de l'apiculture » par R. Bauduin.

Le 6 juillet 2014 à 14h : « Conduite de ruches de production - Elevage de reines » par J.P. Demonceau.

Cette conférence sera donnée au rucher de J.P. Demonceau, rue de Gobcé, 5 à 4670 Blegny. Accueil, petit déjeuner, visite de la mine de Blégny, dîner et covoiturage sont déjà en bonne voie par notre « membre-organisateur » Louis DAVID.

Conférences et cours de l'Abeille du Hain

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine B-1440 à 20H00. **Agnès Beulens** 02/366.03.30
Cycle des cours 2013-2014 : Première année d'un cycle complet de deux ans avec **28** inscrits.

29/03/2014	Botanique apicole	(Jean Laroche de 14 h à 18 h)
26/04/2014	La récolte (technique, matériel, extraction, Filtrage, maturation, mise en bocaux	(Agnès Beulens de 14 h à 16 h)
26/04/2014	Travaux pratiques au rucher 2 groupes	(J-F Charlier & Jan Vermeylen de 16 à 18 h)
10/05/2013	Les produits du rucher: cire, propolis	(Véronique Gillyns de 14 h à 16 h)
10/05/2014	Travaux pratiques au rucher 2 groupes	(J-F Charlier & Jan Vermeylen de 16 à 18 h)
24/05/2013	Les produits du rucher: miel, pollen, venin, couvain	(Agnès Beulens 14 à 17h)
14/06/2014	L'essaimage naturel	(Myriam Duckers de 14 h à 18 h)
28/06/2014	Tests de connaissances	(Tous les professeurs de 14 à 18 h)

Conférences Local « Maison du Bois du Haumont »

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine B-1440 à 20H00.

21/03/2014	Effondrement des colonies	(Noël Michel)
16/05/2014	Le pollen dans les miels, reflet de l'interaction entre l'abeille et son environnement	(Thierry Marique)

Conférences de nos « Cercles amis »

Cercle de Wavre SRAWE

site internet: http://www.srawe.be.preview05.oxito.com/wp/?page_id=15

Vendredi 11 avril à 20 heures, conférence : « Le miel et le pollen: comment les récolter, les traiter, les conserver » par Guy Riez et Ivan Son.

Dimanche 22 juin à 14 H, conférence et débat : « La pratique de l'hivernage » par Maximilien de Neve.
Dimanche 14 septembre à 14 H, visite des rucher et prairie fleurie GSK à Ottenburg, avec Didier Geuten.
Dimanche 19 Octobre: atelier cire
Dimanche 16 novembre à 14 heures, conférence « Fabrication de l'hydromel » par Michel Fraiteur et AG.

Les pollinisateurs sauvages de plus en plus indispensables à l'agriculture car les abeilles ne peuvent répondre aux besoins.

L'Europe affiche un déficit de 13,4 millions de colonies d'abeilles, soit 7 milliards de ces insectes, pour correctement polliniser ses cultures, estiment des chercheurs de l'Université de Reading (Royaume-Uni). Selon les conclusions de l'étude publiée mercredi dans la revue Plos One, en raison du développement des cultures oléagineuses notamment utilisées dans les agrocarburants, les besoins de pollinisation ont crû cinq fois plus vite que le nombre de colonies d'abeilles entre 2005 et 2010.

D'où, aujourd'hui, une situation de déficit: "L'Europe a seulement deux tiers des colonies d'abeilles dont elle a besoin, soit un déficit de 13,4 millions de colonies, l'équivalent de 7 milliards d'abeilles", indiquent les auteurs. Dans la moitié des 41 pays étudiés, "il n'y a pas assez d'abeilles pour polliniser correctement les cultures, notamment en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie", précisent les chercheurs. Le cas de la Grande-Bretagne est particulièrement préoccupant avec moins d'un quart des abeilles nécessaires à la pollinisation. En France et en Allemagne, entre 25 et 50% des colonies d'abeilles nécessaires sont présentes.

Du coup, soulignent les scientifiques, l'agriculture est de plus en plus dépendante des pollinisateurs sauvages (bourdons etc), des espèces qui peuvent se révéler vulnérables, notamment dans le cas de monocultures.

"Cette étude montre que la politique européenne en matière d'agrocarburants a pour conséquence imprévue de nous rendre plus dépendants des pollinisateurs sauvages", relève Tom Breeze, l'un des auteurs de l'étude.

Selon son collègue Simon Potts, "nous allons vers une catastrophe à moins d'agir maintenant: les pollinisateurs sauvages doivent être mieux protégés".

"Il y a une déconnexion entre les politiques environnementales et agricoles en Europe: les agriculteurs sont encouragés à cultiver des oléagineux, mais il n'y a pas suffisamment de réflexion sur la manière d'aider les insectes à assurer la pollinisation", estime M. Potts.

Conclusion de la recherche : ces indispensables insectes doivent être mieux connus et mieux protégés. Leur assurer une grande diversité florale est essentiel. Un principe auquel contreviennent toutes les monocultures dont celles des agrocarburants.

AFP Publié le mercredi 08 janvier - www.lalibre.be et M.d.M. « Le Soir » du vendredi 10 janvier 2014



A l'inverse

Vers une agriculture « amie » des abeilles

Selon une équipe de 6 chercheurs placés sous la direction de l'Université d'Utrecht, plus de 150 études ont été réalisées au cours des dernières années sur l'influence des insecticides néonicotinoïdes sur les abeilles.

Ils ont réalisé une synthèse de ces études. Il en ressort qu'il faut d'urgence modifier les pratiques agricoles et les rendre favorables aux abeilles.

Ces insecticides sont employés préventivement. Ils ont une longue persistance dans le sol et dans l'eau. En outre, ils sont absorbés par les plantes et peuvent être transmis aux insectes via le pollen et le nectar. On retrouve même des néonicotinoïdes dans des plantes sauvages en fleur. Une partie de l'eau nécessaire aux abeilles pour leur boisson et pour refroidir les ruches est également polluée par ces insecticides. Ils peuvent devenir mortels pour les abeilles lorsqu'ils sont « disponibles » en continu.

Les niveaux de résidus, tels qu'on les trouve en cas d'usage normal en agriculture, semblent avoir un effet sur le comportement des abeilles. On constate des perturbations dans la recherche de nourriture, dans le couvain et le développement des larves, au niveau de la mémoire et de la faculté d'apprentissage, dans la danse des abeilles, des dommages dans le système nerveux central, une plus grande sensibilité aux maladies ainsi qu'une modification du comportement hygiénique.

Globalement, les protocoles destinés à l'agrégation des produits phytosanitaires devraient être réexaminés car ils ne sont plus adaptés aux produits de la recherche actuelle.

« Le Sillon Belge » du 22 novembre 2013

SE SAVONNER POUR SE PRÉMUNIR DU PALUDISME



Dans la guerre contre le palu, toute nouvelle arme est la bienvenue. Surtout si elle n'est pas chère, les populations les plus touchées étant, pour la plupart, très pauvres. Il faut aussi qu'elle soit si facile d'utilisation que l'on n'ait pas à y penser. Alors, de quoi se sert-on plusieurs fois par jour jusque dans le village le plus misérable ? Deux jeunes Africains, Moctar Dembété et Gérard Niyondiko (photo), répondent : du savon ! Leur invention, le Fasoap – en anglais, soap signifie justement « savon » –, contient un cocktail répulsif aux ingrédients tenus secrets mais tous naturels et produits sur place, au Burkina Faso. C'est à Ouagadougou, la capitale, que se trouve l'école d'ingénieurs 2iE où ils ont préparé ce projet. Brillante idée : on se lave et tout en buillant, on se protège des piqûres ! De plus, grâce à un peu de larvicide, l'eau de la douche et de la lessive freinera la multiplication des larves de moustiques. Primé en avril au GSVC, un concours international d'entrepreneuriat social, le Fasoap est en ce moment en phase de tests dans des laboratoires burkinabé. Ses auteurs aussi : « en pleins exams de master », nous apprend leur école. Bonne chance, et faites mousser le Fasoap !

DANIEL STANTCHEUR

Fait divers : Elle chasse les moustiques et tue deux millions d'abeilles

Le tribunal de Gorlice, sud-est de la Pologne, a condamné à 4 mois de prison avec sursis une femme qui avait utilisé de façon inappropriée des produits anti-moustiques ayant décimé environ deux millions d'abeilles dans la région. « Au bout de 3 ans de batailles et de 2 tentatives du parquet pour classer l'affaire, nous avons obtenu un jugement favorable », s'est félicité Lucjan Furmanek, le responsable d'une association locale d'apiculteurs. « Cette opération (anti-moustiques) scandaleuse aurait pu coûter des vies humaines. J'espère que la décision préviendra d'autres dévastations irréfléchies de l'environnement ».

La décision donne aux apiculteurs la possibilité de réclamer, dans une procédure civile séparée, une indemnisation pour l'élimination de 358 colonies d'abeilles.

En 2010, à l'issue d'une vague d'inondations, la commune de Biecz (sud-est) avait décidé de diffuser des insecticides pour éliminer les moustiques sévissant après le reflux des eaux. Pour ce faire, la responsable, identifiée comme Joanna S., avait utilisé sans permis un produit nécessitant une autorisation préalable du ministère de la Santé. Les dégâts ont été évalués à 262.000 zlotys (63.000 euros).

« Vers l'Avenir » du mercredi 12 février 2014

« Un pas en avant, un en arrière » : Pas de majorité EU pour bloquer la culture de maïs OGM

Bruxelles Un nouvel OGM, le maïs TC1507 du groupe américain Pioneer, va être autorisé à la culture dans l'UE malgré l'opposition de plusieurs pays. Dix-neuf pays dont la France ont dit être contre cette autorisation, mais ils ne totalisaient que 210 voix lorsque la majorité qualifiée pour bloquer était de 260 voix. Les abstentions de l'Allemagne (29 voix), de la Belgique (12 voix), du Portugal (12 voix) et de la République Tchèque (12 voix) ont manqué pour atteindre la majorité de 260 voix, selon le décompte fait par le Conseil. Cinq pays ont voté pour: Espagne, Royaume-Uni, Suède, Finlande et Estonie Le Parlement européen avait appelé au rejet de la demande d'autorisation, par 385 voix contre 201 et 35 abstentions. Quatre OGM ont obtenu une autorisation de culture dans l'UE, mais un seul est encore cultivé dans quelques États, le maïs MON810 du groupe américain Monsanto, qui a demandé le renouvellement de cette autorisation.



ÉPIER LES INSECTES POUR TROUVER DES MÉDOCS

Et s'il suffisait de suivre certains insectes à la loupe pour découvrir de nouveaux médicaments ? C'est la question que se pose le biologiste Thierry Lefèvre. On sait depuis longtemps que des mammifères, comme les singes ou les chiens, ont des talents de pharmaciens et savent trouver des plantes qui les soignent. Or, et c'est plus neuf, des bestioles plus modestes comme les insectes auraient du pif pour dénicher les médicaments ad hoc. Ici, c'est une mouche qui se débarrasse d'un insecte parasite en absorbant de l'alcool, toxique pour l'intrus ; là, des fourmis qui protègent leur colonie en apportant au nid une résine mortelle pour les champignons et les bactéries indésirables. Une étude américaine a même montré que, chez le papillon monarque, quand la future maman est infestée par un protozoaire – animal unicellulaire –, elle pond ses œufs sur une asclépiade. En broutant les feuilles de cette plante, toxiques pour le parasite, les chenilles (notre photo) se protégeront du fléau. Au Burkina Faso, Thierry Lefèvre vient de lancer une étude sur les moustiques qui transmettent à l'homme le protozoaire responsable du paludisme. Le but ? Découvrir si les femelles suceuses de sang, qui se nourrissent aussi de nectar floral, sont capables de choisir des fleurs produisant un poison contre le parasite. À suivre...

MARTINE PARÉSYS

L'Europe se ligue contre les « aliens »

Un plan coordonné à l'échelle européenne est envisagé pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Selon le *European Alien Species Information Network*, un réseau chargé d'identifier les espèces qui pourraient constituer une menace pour les écosystèmes locaux, la santé et l'économie en se développant rapidement, il y a 16.000 espèces exotiques répertoriées en Europe. Toutes ne constituent pas (encore) un risque, mais les exemples des batailles difficiles, voire déjà perdues, contre la berce du Caucase ou la renouée du Japon par exemple, démontrent la nécessité d'une réplique européenne contre ces aliens végétaux et animaux.

Cette riposte s'organise d'ailleurs depuis mercredi (5/03/2014) avec l'accord conclu entre les États européens sur un projet législatif « *qui contraindra les États membres à analyser les canaux par lesquels les espèces exotique envahissantes sont introduites et se répandent, et à mettre en place des systèmes de surveillance et des plans d'action* ». L'accord doit être adopté par les représentants des États membres ce vendredi puis soumis au vote de la commission de l'environnement le 19 mars.

Un coût de 12 milliards par an

Mais dans une économie mondiale globalisée et une Europe de la libre circulation des biens et des personnes, comment arrêter l'écureuil gris qui prend la place du rouquin de nos forêts, le frelon asiatique qui pourrait bien un jour ravager nos ruches d'abeilles ou encore la fausse-renoncule, une plante amphibie qui peut étouffer un étang en quelques semaines ? En deux mots : surveillance et coordination. Si le projet est adopté, les États européens devront analyser les canaux par lesquels les espèces exotiques envahissantes sont introduites et se répandent. Ils devront aussi surveiller ces « portes d'entrée » (contrôles aux frontières notamment) et mettre en place des plans d'action pour les espèces envahissantes déjà répandues.

Mais le projet législatif européen veut aussi avoir une vision prospective : d'une part, la liste des aliens envahissants ne sera plus plafonnée à 50 exemplaires et une attention sera aussi portée sur les espèces exotiques qui ne sont pas encore des curiosités biologiques. Mais qui, par leurs capacités d'adaptation, pourraient devenir « *une menace réelle pour les écosystèmes locaux, les cultures et le bétail, et compromettant la santé de notre environnement et notre bien-être social* », indique la Commission européenne.

L'enjeu environnemental est de taille puisque les espèces exotiques envahissantes sont la troisième cause de perte de la biodiversité dans le monde. L'impact économique ne l'est pas moins : alors que « seulement » 10 à 15% des espèces exotiques répertoriées sont actuellement reconnues comme envahissantes, elles causent des nuisances estimées à 12 milliards d'euros chaque année.

Alain Wolwertz « Vers l'Avenir » du vendredi 7 mars 2014

Ces dangers pour l'écosystème wallon.

En Wallonie c'est depuis 2009 déjà que l'on se préoccupe à temps plein des espèces exotiques envahissantes. C'est la Cellule interdépartementale Espèces Invasives (CiEi) qui traque, étudie, informe et lutte contre ces aliens. Mais l'intérêt d'une réglementation européenne serait d'avoir une réflexion plus globale, note Céline Prévot qui travaille dans cette cellule rattachée au SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. « *Aujourd'hui, les efforts de lutte sont parfois coordonnés*, dit cette spécialiste des espèces invasives. *Mais c'est lié à la bonne volonté des experts de différentes régions et pays à communiquer entre eux.* » La lutte reste donc le plus souvent cantonnée à l'échelle d'une région. De la même manière, la problématique des importations des espèces exotiques est gérée le plus souvent au niveau national (c'est le cas en Belgique). « *C'est déjà bien, mais cela aurait plus de sens à l'échelle européenne.* » Un autre intérêt du plan de combat européen, selon Céline Prévot, serait d'étendre celui-ci aux espèces qui ne sont pas encore réellement problématiques mais qui représentent un risque potentiel à court ou moyen terme. En Wallonie, du vison d'Amérique à la grenouille taureau en passant par la primevère d'eau, le gobie à taches noires ou encore l'écrevisse rouge des marais, une liste reprenant une vingtaine d'espèces potentiellement invasives a déjà été élaborée. Une telle liste réalisée à l'échelle européenne aurait encore plus d'intérêt. « *Car un système de détection précoce permet aussi d'agir rapidement*, explique Céline Prévot. *Si on tarde trop à agir, cela coûte trop cher et c'est même parfois irréaliste d'envisager encore faire quelque chose.* » Ainsi en Wallonie, si le plan de lutte mis en place contre la berce du Caucase permet d'espérer d'encore éradiquer cette plante envahissante et toxique, il est déjà trop tard pour la renouée du Japon. Pour cette plante qui étouffe tout l'écosystème sur lequel elle s'installe, seules des éliminations ciblées sont encore envisageables tant elle est déjà trop largement implantée chez nous. *Alain Wolwertz « Vers l'Avenir » du vendredi 7 mars 2014*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à des doléances récentes d'apiculteurs ayant observé des destructions, par pulvérisation de produits à base de glyphosate, de moutardes en fleurs couvertes d'abeilles, M. le Ministre DI ANTONIO Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine a pris l'initiative d'émettre le communiqué suivant :

En raison de l'absence exceptionnelle de gel cet hiver qui n'a pas permis la disparition naturelle des couverts hivernaux, le Ministre wallon de l'Agriculture et de la Nature Carlo DI ANTONIO invite les agriculteurs à privilégier la destruction mécanique de ces couverts (via le broyage/mulchage) afin de préserver au maximum la biodiversité. En effet, les températures clémentes de ces derniers jours invitent certaines abeilles et pollinisateurs à butiner notamment les fleurs de moutarde.

Conscient des implications techniques et agronomiques de ces conditions météorologiques, le Ministre DI ANTONIO souhaite néanmoins rappeler le rôle essentiel qu'ont les agriculteurs dans la préservation et le maintien de la biodiversité de notre Région.

Pour information, les couvertures hivernales peuvent répondre à 3 objectifs :

Quant à la manière de détruire une couverture hivernale, il n'en est nulle part fait mention dans la réglementation. Ainsi, en ce qui concerne la MAE 4 (qui donne droit à une prime de 100 €/ha), il est simplement indiqué que « *cette couverture hivernale du sol doit être détruite après le 1^{er} janvier et doit être suivie de l'implantation, au plus tard le 31 mai suivant, d'une culture ou d'une jachère* ».

Pour ce qui est de la préservation de nos abeilles, une méthode de destruction mécanique est cependant probablement préférable à une pulvérisation (même s'il ne s'agit ici « que » de glyphosate)...

Service public de Wallonie (SPW)

Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (D GARNE)

Département du Développement - Direction de la Qualité

Îlot Saint-Luc, Chaussée de Louvain, 14 - B - 5000 NAMUR

Bâtiment "Place", 2ème étage, local 04 (PL24)

Tél. : 081 64 95 99 - Fax : 081 64 95 44

<http://agriculture.wallonie.be>

<http://environnement.wallonie.be>

Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, 12 Lobbes B-6540

Les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, la date est alors déplacée.

27 avril L'essaimage par J. Pepinster
25 mai La ruche Kenyanne par Daniel Isoz

22 juin Fête de l'Abeille au Musée

28 septembre Epuration de la cire par Myriam Dickens
26 octobre Trucs et astuces apicoles par Guy Seressia
23 novembre Récolte du pollen en pelote par Agnès Beulens.

Section « L'abeille du Centre »

(Salle Valère Motte Rue de Jolimont La Hestre à 250m de l'entrée du parc de Mariemont de 15 à 17h) Infos : Carlo Mutti 0498/23.23.11.
Dim 16 mars Flore et plantes mellifères par Marc Eyllenbosch



Dans la ruche

En cas d'accident

Veuillez avertir au plus vite le secrétariat du Brabant Wallon
Véronique Gillys
Rue Champ Rodange, N°83 à 1410 Waterloo
GSM : 0494 / 15.31.95 Mail : loicbrossard@skynet.be

Pour une bonne conduite de votre rucher, notre section met à votre disposition une bibliothèque fort bien fournie. Adressez-vous à notre bibliothécaire préféré : Jean-Marie Lecoq



La Ruche

Edy RESIMONT
65, rue à dettes
6150 ANDERLUES

tél : 071/52.31.81



La Ruche

Edy RESIMONT
65, rue à dettes
6150 ANDERLUES

tél : 071/52.31.81

Magasin spécialisé en Apiculture

TOUT LE MATERIEL APICOLE ET DE MIELLERIE
LES PRODUITS DE LA RUCHE ET LEURS DERIVES

Ruches de 1^{ère} qualité en sapin du Nord

Cire laminée gaufrée, Matériel complet pour l'élevage des reines
Nourrissements, Produits sanitaires, Librairie apicole, etc
Mais avant tout :

DES APICULTEURS AU SERVICE DES APICULTEURS

Du mardi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H00 à 18H
Les samedis de 9H à 12H30 Il est préférable de téléphoner



Donat Garden

0499/18 92 88

067/55 28 42

Prend soin de votre jardin

Aménagement, taille, élagage, abattage, broyage, ...



Cotisations à verser au N° BE78 0001 0506 9386

Membres sympathisants : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 €

Comprenant l'abonnement à la Belgique Apicole

L'abonnement à la revue du Cercle

L'assurance responsabilité civile pour le rucher